

MAIRIE DE BAX
31310 BAX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 30 septembre 2002

**OBJET : ADHÉSION DE LA COMMUNE DE CANENS A LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNE DU VOLVESTRE.**

L'an deux mille deux et le trente septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

PRÉSENTS : BEDEL Philippe, ROSELLO José, SEPOLD Alex, DISCAZEAUX Philippe, GATZLER Catherine, COT Mélanie, HANNINGER Ursula.

EXCUSÉS : AMESTOY Pierre., LOPEZ Manuel

Monsieur DISCAZEAUX Philippe a été élu Secrétaire.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que par délibération en date du 23 mai 2002, la Communauté de Communes du Volvestre a accepté la demande d'adhésion de la Commune de Canens.

En conséquence, Monsieur le Maire précise que cette délibération entraîne la modification l'article 1 des statuts de l'EPCI.

Il est demandé aux communes de l'EPCI de délibérer sur cette nouvelle adhésion.

Monsieur demande l'avis du Conseil Municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents :

d'accepter la demande d'adhésion à l'EPCI de la commune de Canens.

d'accepter en conséquence la modification l'article 1 des statuts de la Communauté de Communes du Volvestre.

Ainsi fait et délibéré à Bax, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire P. BEDEL

La présente délibération
certifiée exécutoire a été
publiée et transmise au
Représentant de l'Etat le 11/10/2002